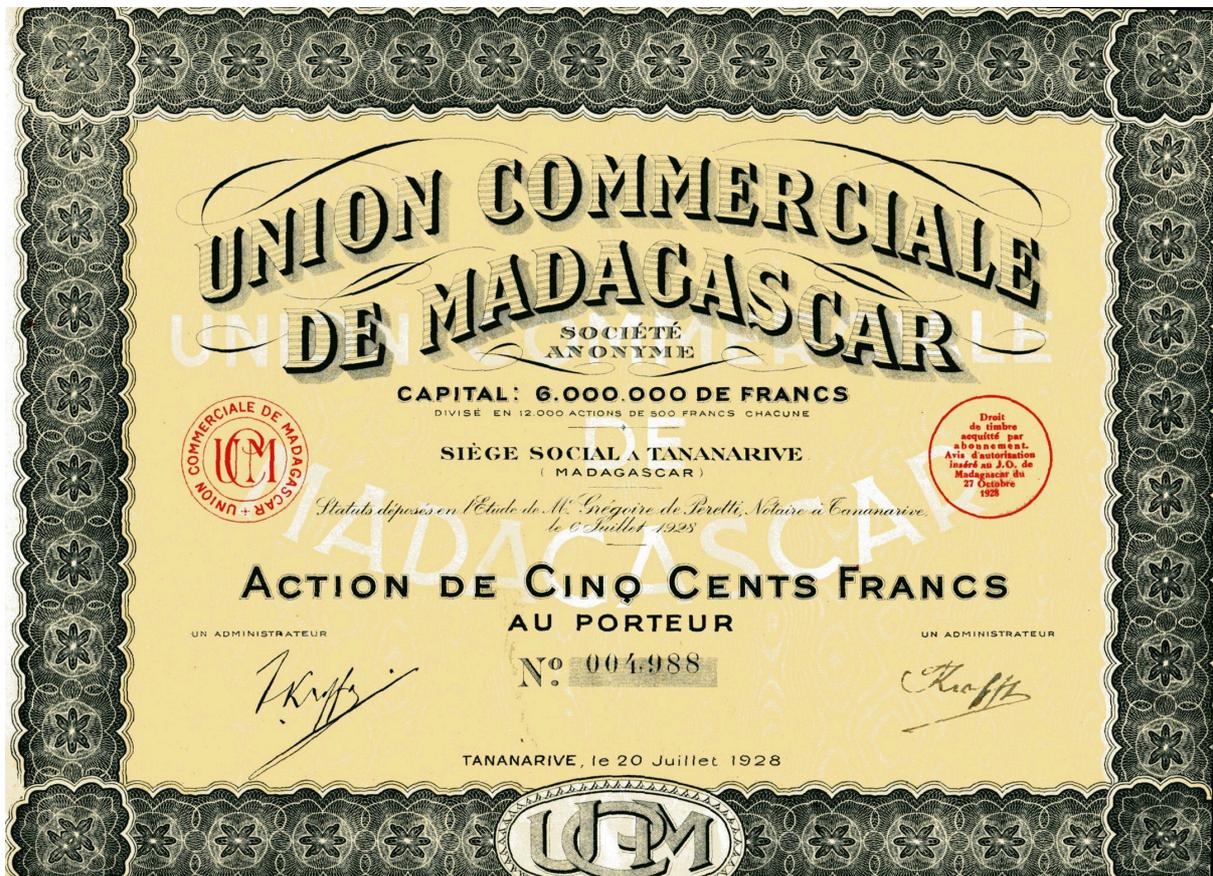


Mise en ligne : 16 février 2022.  
Dernière modification : 17 février 2022.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

# UNION COMMERCIALE DE MADAGASCAR (Léon Krafft et C<sup>ie</sup>) (1928-1935)

S.A., 6 juillet 1928.



Coll. Peter Seidel  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Peter\\_Seidel.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf)  
UNION COMMERCIALE DE MADAGASCAR  
Société anonyme  
Capital : 6.000.000 de fr.  
divisé en 12.000 actions de 500 fr. chacune  
Siège social à Tananarive (Madagascar)

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de Madagascar*  
du 27 octobre 1928

Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Grégoire de Peretti, notaire à Tananarive,  
le 6 juillet 1928

ACTION DE CINQ CENT FRANCS AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : L. Krafft

Un administrateur (à droite) : Krafft

Tananarive, le 20 juillet 1928

---

Léon Julien KRAFFT dit LEFORT, fondateur

Né le 15 avril 1877 à Darnetal (Seine-Inférieure).

Fils de Jean Krafft et Claire Hierholtzer, d'Héricourt.

Frère de Jules Krafft (Dornach, 16 avril 1892-Tananarive, 12 mai 1922), sergent fourrier au bataillon de l'Émyrne (1917), prospecteur minier.

---

Soldat (2 déc. 1898), caporal (6 juin 1899), sergent (17 janvier 1900), sergent major (6 juillet 1901),

Agent de la Compagnie marseillaise à Madagascar.

Sous-lieutenant (14 sept. 1914), lieutenant à titre temporaire (4 août 1915), sous-lieutenant (4 août 1915), cité à l'ordre du 105<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie (10 oct. 1916), lieutenant (28 jan. 1917), démobilisé (25 fév. 1919), capitaine de réserve (30 déc. 1922)

---

Agent de Dollfus Mieg et Cie pour l'Émyrne et Tamatave, et des Automobiles Mathis pour l'Émyrne (1923).

Permissionnaire minier dans le district d'Ivohibe (22 août 1924).

Administrateur de la Société des Gemmes de Madagascar (août 1927), suite à l'apport de son permis d'Ivohibe :

[www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Gemmes\\_de\\_Madagascar.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Gemmes_de_Madagascar.pdf)

Administrateur de la Société du batelage de Tamatave

et de la Société malgache de cultures.

[www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Malgache\\_de\\_cultures.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Malgache_de_cultures.pdf)

Permissionnaire minier au lieu-dit Androfia, poste d'Andriamena, district de Tsratana (5 août 1932).

Associé de Madagascar-Import-Export (Krafft-Villette et Cie), Tananarive (Sarl, 13 août 1950).

---

Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire (25 juillet 1929).

Président de la chambre de commerce de Tananarive (1931).

Décédé à Tananarive le 22 juin 1958.

PARIS

En l'honneur de M. le gouverneur général Olivier  
(*Les Annales coloniales*, 18 avril 1929)

Parmi les convives nous avons reconnu :

Durand-Huardel, directeur de l'Union commerciale de Madagascar.

Petites annonces

(Le Courrier, 21 juin 1929)

Union commerciale de Madagascar (Léon Krafft et C<sup>ie</sup>), 7 bis, rue du Louvre, Paris, demande à connaître le fabricant de la batteuse « Picci » pour fabrication de crèmes, mayonnaise, etc. ; faire offres de 14 à 18 heures (mardi et mercredi exceptés).

Publicité  
(La Tribune de Madagascar, 17 septembre 1929)

**UNION COMMERCIALE DE MADAGASCAR**  
Ancienne Maison L. KRAFFT  
Société anonyme au capital de 6.000.000 francs  
Siège Social à Tananarive (Tsaralalana)

AGENCE : ANTSIRABE -- MAJUNGA -- TAMATAVE  
Alimentation — Armes et Munitions — Bâches — Fers — Poutrelles — Tôles  
**CHAUX & CIMENT**  
Arbres — Paliers — Manchon pour Transmissions. Huile de graissage.  
Accessoires pour charrettes — Pointes — Boulons — Peinture — Vitrierie.  
TISSUS ECRUS & FANTAISIES — BOURRETTE de SOIE

Représentants exclusifs des Fils Coton, Lin, Soie, D. M. C.  
des Etablissements L. HAGUENAUER. Matériel de voies  
des Forges et Fonderies de Pont à Mousson.  
Dépositaires des Savons Anglais « Skylark » & « Plover »

ACHAT de tous produits du pays  
Téléphone 44 Chèques postaux  
**EXPLOITATIONS M-NIÈRES & AGRICOLES**

UNION COMMERCIALE DE MADAGASCAR  
Ancienne maison L. KRAFFT  
Société anonyme au capital de 6.000.000 francs  
Siège social à Tananarive (Tsaralalana)

AGENCE : ANTSIRABÉ - MAJUNGA - TAMATAVE  
Alimentation — Armes et Munitions — Bâches — Fers — Poutrelles — Tôles  
**CHAUX & CIMENT**  
Arbres — Paliers — Manchon pour Transmissions. Huile de graissage  
Accessoires pour charrettes — Pointes — Boulons — Peinture — Vitrierie.  
TISSUS ÉCRUS & FANTAISIES- BOURRETTE de SOIE

Représentants exclusifs des fils coton, lin, soie, D.M.C.  
des Etablissements L. HAGUENAUER. Matériel de voies  
des Forges et fonderies de Pont à Mousson.  
Dépositaires des savons anglais « Skylark » & « Plover »

ACHAT de tous produits du pays

Téléphone 44 Chèques postaux  
EXPLOITATIONS MINIÈRES & AGRICOLES

---

Publicité  
(*Le Phare de Majunga*, 26 mai 1930)

Union Commerciale de Madagascar  
Majunga  
(Immeuble des anciens Etablissements L. NOVAS)  
IMPORTATION-EXPORTATION

EN STOCK	AGENTS EXCLUSIFS
Alimentation générale Spiritueux Quincaillerie Fers et ciments Tissus : écrus, blanchis et fantaisie	Fils et coton D.M.C. Machines à écrire ROYAL Ciment Portland supérieur LEAD BRAND Whisky : CANADIAN CLUB. Etc.

RHUMS  
Dépôt général pour la côte Ouest de la Compagnie agricole et sucrière de Nossi-BHé  
Echantillons sur demande

---

Union commerciale de Madagascar  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 5 août 1930)

Résultat en 4 l.

---

Union commerciale de Madagascar  
(*La Journée industrielle*, 6 août 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue le 4 août, a approuvé les comptes du premier exercice social, clos le 31 décembre 1929, d'une durée exceptionnelle de 18 mois. Le bilan fait ressortir un solde déficitaire de 170.807 fr. qui a été reporté à nouveau.

Le rapport du conseil indique que, pour ce premier exercice, la société a eu à supporter les effets de la crise économique qui sévit à Madagascar, mais qu'il s'agit d'une période d'études et d'installations.

Il ajoute que la mise en valeur des concessions agricoles se poursuit, mais la société a dû abandonner momentanément ses exploitations de mines de graphites, en raison de l'état du marché.

D'autre part, le conseil envisage une prochaine augmentation de capital, par la réalisation d'une tranche d'un montant de 4 à 5 millions.

---

AEC 1931/573. — Union commerciale de Madagascar (Ancienne maison Léon Krafft)(U.C.M.)

Siège social : Tanananrive (Madagascar).

Siège admin. : 7 *bis*, rue du Louvre, Paris 1er.

Capital. — Ancienne Maison Léon Krafft fondée en 1922 et transformée en S.A. en juillet 1928, au capital de 6 millions de fr. en 12.000 actions de 500 fr. dont 4.600 d'apport. - Parts : 1.500.

Conseil. - MM. J. Girod, présid. ; Léon Krafft; admin.-délég. à Tananarive ; François Krafft ; L. Durand-Huardel, admin.-directeur à Paris.

---

#### SOUSCRIPTIONS

en faveur des sinistrés de la Réunion et de Maurice  
reçues par la Banque de Madagascar du 10 au 16 avril 1931  
(*Le Madécasse*, 22 avril 1931)

M. L. Krafft (Union commerciale de Madagascar), 150 fr.

---

Union commerciale de Madagascar  
(*La Journée industrielle*, 16 décembre 1931)

Réunis le 14 décembre en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1930, se soldant par une perte de 1.161.132 fr. 76. qui porte le déficit total à 1.831.949 fr. 39.

---

La nouvelle Chambre de commerce de Tananarive  
(*Les Annales coloniales*, 17 septembre 1931)

Voici le résultat des dernières élections de la Chambre de Commerce, de Tananarive :  
Ont obtenu sur 20 volants :

1° Pour le siège de président : M. Krafft, 18 voix, 2 bulletins blancs. Elu.

---

#### ADJUDICATIONS

Résultats

(*La Journée industrielle*, 10 novembre 1932)

MADAGASCAR. Tananarive. Mairie. —30 juillet. — Fourniture de matière et objets divers au service des chemins de fer. Adj. : Société d'Union Commerciale de Madagascar, à Tananarive, lot 1. 14.000 fr., à 12.533 fr. — Compagnie Marseillaise de Madagascar, à Tananarive. lot 2, 28.000 fr. pour 27.382 fr., et lot 4, 52.000 fr., pour 43.118 fr. — Société industrielle et commerciale de l'Emyrne, à Tananarive : lot 3. 26.000 fr., à 25.689 fr. ; lot 6. 44.000 fr., à 27.569 fr. — M. Darrieux, de Tananarive : lot 5, 20.000 fr., à 15.965 francs.

---

Nouvelles malgaches  
(*L'Éclaireur*, 2 janvier 1934)

Allant à Tamatave. — M. Durand-Huardel, administrateur de l'Union commerciale, qui fut, il y a quelques années, directeur de l'agence du C.N.E.P à Majunga, et M. Girard.

---

Avis

(*Madagascar industriel, commercial, agricole*, 17 mars 1934)

Pour mettre fin à certains commentaires inexacts, l'UNION COMMERCIALE DE MADAGASCAR et monsieur Léon KRAFFT tiennent à déclarer d'un commun accord ce qui suit : à la suite de la démission de ses fonctions d'administrateur-délégué de l'Union commerciale de Madagascar, faite le 3 septembre 1935 par monsieur Léon KRAFFT, démission confirmée par la suite, monsieur DURAND-HUARDEL a pris, depuis le 6 février 1934, les fonctions d'administrateur délégué de cette société. Monsieur Léon KRAFFT reste toutefois administrateur.

Tananarive, le 13 mars 1934.

---

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

(*L'Information financière, économique et politique*, 5 septembre 1935)

(*L'Usine*, 12 septembre 1935)

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Union commerciale de Madagascar. — Capital : 6 millions, siège administratif, 7, passage Violet. Dissolution à compter du 3 août 1935. Liquidateur : M. Firmin Lac, 13, avenue de la Grande-Armée.

---

MADAGASCAR

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 septembre 1935)

Union commerciale de Madagascar. — Cette entreprise au capital de 6.000.000 fr. qui avait un gisement de graphite à Ankarefa, vient d'être mise en dissolution. Le siège était à Tananarive et les bureaux 7, passage Violet. Le liquidateur est M. Firmin Lac, 13, avenue de la Grande-Armée, Paris.

---